



ECOLO Chastre

Chastre, le 09 novembre 2006.

Sophie SMOLDERS
Rue du village 33
1450 Chastre

Daniel RYCKMANS
Av. du Castillon 20
1450 Chastre.

Monsieur Claude Jossart,
Bourgmestre de / et à Chastre
Av. du Castillon 71
1450 Chastre.

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Claude,

Concerne : ajout de deux points à l'ordre du jour du Conseil Communal du 16 novembre 2006 :

- **affichage électoral illégal durant la campagne communale 2006**
- **inscriptions élèves écoles communales rentrée 2006**

1) affichage électoral illégal de la part de certains candidats de la liste ICR durant la campagne communale 2006

Le gouverneur a.i. du Brabant wallon, Etienne Hachez, a fait paraître un Arrêté concernant l'affichage électoral le 14 juillet dernier. Nous vous avons d'ailleurs questionné à ce sujet lors du dernier conseil communal, le 11 septembre dernier. Vous nous aviez répondu que l'affichage se ferait bien uniquement aux endroits prévus pour (les grands panneaux en bois temporaires), et pas sur les panneaux en fer (le long des routes) ou en bois (à côtés des églises) réservés pour l'affichage culturel... Quelle ne fut pas notre surprise de voir dès le lendemain, et puis dans les jours qui suivirent, un affichage électoral de plusieurs candidats ICR apparaître progressivement sur ces différents panneaux... sans parler par exemple, des panneaux posés contre des panneaux de signalisation...

Nous nous étonnons d'une part que vous nous répondiez que l'affichage se ferait uniquement sur les panneaux prévus pour, d'autre part de constater que cet engagement a été quasi systématiquement violé...

2) inscriptions élèves écoles communales rentrée 2006

Nous souhaiterions connaître le nombre d'enfants inscrits dans les différentes écoles communales de l'entité pour l'année 2006 -2007. Pourriez-vous également nous préciser combien d'enfants étaient inscrits aux mêmes dates en 2005-2006 et 2004-2005 ?

En vous remerciant pour votre attention, recevez Monsieur le Bourgmestre, cher Claude, nos meilleures salutations.

Daniel Ryckmans,
Conseiller communal.

Sophie Smolders,
Conseillère communale